

# Condition humaine / Conditions politiques

Revue internationale d'anthropologie du politique



[Numéros / 3 | 2022 : Paysages politiques de la disparition / À la Une](#)

## Paysages politiques de la disparition. Introduction

[Sabrina Melenotte](#)

[DOI : 10.56698/chcp.809](#)

[Index](#) | [Plan](#) | [Texte](#) | [Bibliographie](#) | [Citer cet article](#) | [Auteur](#)

### INDEX

#### Mots-clés

[disparitions](#), [gouvernement des morts](#), [paysages politiques](#), [recherches de disparus](#), [Mexique](#)

#### Keywords

[disappearances](#), [government of the dead](#), [political landscapes](#), [search for the disappeared](#), [Mexico](#)

### PLAN

- [« Faire disparaître » et « laisser disparaître »](#)
- [Penser la disparition « au-delà » ou « en-deçà » de l’État](#)
- [Le régime de l’incertitude des recherches de disparus](#)
- [Les paysages politiques de la disparition](#)

### TEXTE



Comment écrire sur un sujet qui est, par définition, insaisissable, comme l'est la disparition ? Comment écrire et décrire l'absence et l'absent ? Comment parler de cette expérience insondable de la disparition autrement que par ses marges ?

Par sa nature fuyante, la disparition nous emmène d'emblée dans un monde énigmatique, voire fantomatique, qui nous échappe : fondé sur un paradoxe, le crime de disparition n'existe pas tant que le corps disparu n'est pas retrouvé, il se « perpétue par son propre effacement » (Garibian, 2012, p. 31).

C'est à cette difficulté heuristique, ontologique, politique et éthique que le dossier présenté ici répond de plusieurs façons à partir d'ethnographies puisées dans plusieurs États fédérés du Mexique (Sonora, Nuevo León, Jalisco, Veracruz, ville de Mexico, Chiapas) et un exemple issu de la Colombie : quel horizon est encore possible après l'effondrement biographique et familial qu'implique la perte brutale d'un être cher, sa mort ou sa disparition, dans un contexte de terreur généralisée et anesthésiant ? Armé d'outils anthropologiques et historiques, le dossier propose de plonger dans le monde étrange de l'après-disparition, celui d'une vie qui continue pour ceux qui restent, mais dont le destin est marqué à jamais du sceau de la perte et de l'absence.

## **« Faire disparaître » et « laisser disparaître »**

Les violences extrêmes (Nahoum-Grappe, 2002) et de masse (Sémelin, 2005) ont représenté un enjeu majeur dans le traitement des corps morts au cours du xx<sup>e</sup> siècle, marqué par l’Holocauste, les génocides arménien, rwandais, cambodgien et guatémaltèque, le Holodomor en Ukraine, l’épuration ethnique de Bosnie-Herzégovine, ou encore la guerre civile d’Espagne. Les atrocités du siècle passé ont abouti à un vaste champ d’études – notamment autour des productions mémorielles et patrimoniales des épisodes dramatiques – menées d’abord par les historiens puis par les anthropologues. Dans ce cadre, l’anthropologie de la violence extrême a souligné combien les corps, dans les violences de masse, sont à la fois des réceptacles, des véhicules et des sources de symboles et de représentations de ce qui doit être détruit (Eltringham, 2012).

« Faire disparaître » une personne est l’une des modalités des violences extrêmes, qui se conjugue à d’autres méthodes cruelles. Elle a un double objectif : faire disparaître un être vivant ; faire disparaître ses traces, en se débarrassant de son corps, pour camoufler son crime. On retrouve ces pratiques dans des contextes socio-politiques hétérogènes, du nazisme avec le décret « Nuit et Brouillard » de 1941, aux disparitions contemporaines de milliers de migrants dans le bassin méditerranéen ou à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. La disparition est devenue une catégorie sociale en soi qui circule et recouvre un spectre large de réalités hétérogènes, obligeant à la fois à élargir nos analyses et à affiner nos études empiriques (Gatti, 2017).

6

Les disparitions caractérisaient jusque-là les régimes coloniaux et autoritaires, à commencer par la guerre contre-insurrectionnelle menée par la France en Algérie, puis exportée sur le continent américain par les États-Unis dans le Cône sud latino-américain pendant les dictatures militaires des années 1960-1970. Aujourd’hui, la disparition a lieu dans tous les régimes, et le Mexique est un cas exemplaire d’une société qui a supposément connu une « transition démocratique » il y a trente ans déjà et qui se targue fréquemment d’appartenir au « premier monde », mais qui connaît des violences extrêmes et massives relevant d’un régime autoritaire. Les premières disparitions massives remontent à l’époque de la « Guerre sale » des années 1970, dont les enquêtes restent encore inabouties. À partir de 2006 avec la « guerre contre le narcotrafic » initiée par Felipe Calderón Hinojosa, et sous l’impulsion de nouvelles politiques sécuritaires impliquant la militarisation de la société et de la sécurité publique, le pays a plongé dans l’une des périodes les plus sombres de son histoire depuis la Révolution mexicaine, laissant un solde de plus de 350 000 morts et près de 100 000 disparus (CNB, 2022). À ces chiffres vertigineux s’ajoutent les quelque 70 000 migrants (CNDH, 2021), en majorité centraméricains, qui disparaissent aux frontières nord et sud du pays, comme le montrent Paola Díaz Lizé, dans le désert du Sonora, et Sergio Salazar Araya, Diana Fernández Alvarado et Daniela Cordero Camacho, à la frontière sud.

« Laisser disparaître » (Díaz Lizé, 2021) est désormais une autre modalité des violences extrêmes : celle qui consiste à abandonner à leur sort des milliers de migrants, dans le bassin méditerranéen ou aux frontières entre le Mexique et les États-Unis, et à les laisser se faire « engloutir » par une nature « politiquement activée » (Schindel, 2019) par des politiques de frontière et de tri humain. Au Mexique, ces morts et disparus en masse sont le résultat croisé d’une tradition autoritaire de l’État et de l’effet déstructurant du capitalisme avancé, « gore » pour d’aucuns (Valencia Triana, 2016), où les corps deviennent des objets de marchandisation exploitables à souhait, mais aussi « tuables » et « jetables » sans conséquence, dans des fosses clandestines, des déchetteries ou au bord des routes.

Dire pourquoi tant de gens disparaissent reste difficile à expliquer : les motifs des disparitions sont si variés qu’une généralisation hâtive serait vaine, et les enquêtes pénales quasiment inexistantes aujourd’hui dans le pays rendent toute réponse difficile et prématuée. Mais il est possible d’affirmer aisément que le caractère massif des disparitions et des « morts qui dérangent » (Melenotte, 2021b) et qui « encombrent » (Jakšić et Fischer, 2021) témoigne de la dévaluation de la vie et de la mort dans un pays où l’impunité règne en maître.

C’est pourquoi les auteurs de ce dossier, des anthropologues dans leur majorité, mais aussi une sociologue, une historienne et une photographe, réfléchissent à la production sociale de la disparition, aux conditions de vulnérabilité sociale et politique préalables à la disparition d’une personne, ainsi qu’aux effets dévastateurs sur la société de violences enchaînées, de l’impunité ou de la justice inexistante ou partielle qui en découle. Si tous les secteurs de la population sont aujourd’hui concernés par les disparitions, ceux qui vivent dans des conditions de pauvreté et de vulnérabilité, ou d’exploitation, sont davantage exposés. Ainsi, les disparus sans domicile fixe, les indigènes, les migrants centraméricains en transit au Mexique sont d’autant plus exposés aux violences et au sous-registre en tant que « sujets qui ne comptent pas » (Butler, 2004, 2009), « que l’on ne compte pas » et que l’on ne « conte » pas non plus (Gatti, Iraztuta et Sáez, 2020), qu’ils ont déjà souvent des problèmes de recensement, d’acte de naissance, d’inscription sur les registres civils. Quant à leur disparition, il est très fréquent qu’elle ne soit pas signalée par leur famille, soit par méfiance envers les autorités, soit par manque d’accès à la justice, soit par rupture préalable des liens.

## **Penser la disparition « au-delà » ou « en-deçà » de l’État**

<sup>10</sup>Au Mexique, les violences extrêmes et massives soulèvent une série d'interrogations sur la souveraineté et la capacité de l'État, d'une part à juguler la violence, d'autre part, à prendre en charge les morts et les recherches de disparus. Malgré les réformes actuelles, ambitieuses, l'État a encore une capacité très limitée à assurer la transition de la vie à la mort. Quand il n'est pas lui-même producteur des violences, il est visiblement débordé et n'arrive pas à réguler cette situation. Cela oblige d'autres communautés, religieuses, ethniques, familiales, scientifiques, voire même criminelles, à assumer ces responsabilités, à définir l'autorité ultime et à gouverner les morts au sein de juridictions établissant des normes et des procédures propres, à différentes échelles. Plusieurs acteurs institutionnels (autorités judiciaires, experts médico-légaux, fonctionnaires) et non-institutionnels (familles de disparus, Église catholique progressiste, défenseurs des droits humains) qui gravitent aujourd'hui autour des recherches de disparus, et plus particulièrement des fosses communes et clandestines, façonnent ensemble un « gouvernement des morts » (Stepputat, 2016) singulier au Mexique.

<sup>11</sup>Les juristes ont joué un rôle crucial dans la création d'une jurisprudence internationale qui reconnaît le crime de la disparition forcée, le statut des victimes, le traitement « digne » des cadavres, le droit à la vérité, la responsabilité des bourreaux, ou, au contraire, leur amnistie. Les exemples soviétique, espagnol, bosniaque et argentin ont servi de cas d'école. En l'absence de corps du disparu et de preuves auxquelles le droit pourrait s'agripper, les témoignages indirects ou les rumeurs sur l'événement de la disparition sont mis au premier plan, et seuls ces récits secondaires ou en marge ont alors valeur probatoire.

<sup>12</sup>Au Mexique, bien que la loi sur la disparition forcée ratifiée en 2017 soit une avancée indéniable, les institutions naissantes en matière de disparition forcée (la Commission nationale de recherche et ses déclinaisons régionales, les instituts médico-légaux, le Mécanisme extraordinaire d'identification médico-légale, la Commission spéciale de vérité et justice pour l'affaire Ayotzinapa) sont à l'heure actuelle loin d'offrir un dispositif institutionnel satisfaisant aux familles. Cela s'explique d'abord par le manque de distance temporelle et l'intensité des violences en cours, qui empêchent de mettre en place un processus de justice transitionnelle. Hormis quelques rares cas portés devant les tribunaux, dont celui, paradigmatic, des 43 étudiants d'Ayotzinapa, auprès de la Commission interaméricaine des droits humains, les récits produits aujourd'hui par les victimes et leurs proches s'intègrent à un processus judiciaire à peine naissant. Quant aux disparitions plus anciennes, les enquêtes sont toujours inabouties, comme dans le cas de Rosendo Radilla, disparu en 1974, à l'époque de la « Guerre sale ».

<sup>13</sup>Pour autant, le détournement par l'histoire longue des violences en Colombie et la judiciarisation des crimes paramilitaires, dans le cadre du processus de Justice et Paix mis en place dès 2005, peut éclairer la situation mexicaine et fournir des enseignements pour l'avenir. Le dispositif de la justice transitionnelle mis en œuvre pour démolir et juger les paramilitaires auteurs des centaines de massacres et de disparitions forcées (estimées à 60 630 personnes), a impliqué la confession des paramilitaires, ici du Front Omar Isaza, et les imputations des procureurs. María Victoria Uribe analyse pourtant le « hiatus entre les événements de douleur et de désolation – vécus par les personnes disparues et leurs proches – et les catégories formelles qui construisent les entités judiciaires afin de caractériser les différents délits pour rendre justice ». Ainsi, le cas colombien montre que le droit n'est pas nécessairement une garantie de vérité et qu'il peut renforcer la « toile d'araignée » des versions qui éloignent toujours un peu plus de la possibilité de trouver une certitude.

<sup>14</sup>C'est peut-être davantage du côté des expertises anthropologiques prenant en compte l'analyse contextuelle et la collaboration avec les victimes, comme nous l'explique Rosalva Aída Hernández Castillo, que se dessinent des expériences co-construites de vérité, de justice et de réparations qui pensent « au-delà de l'État » (Abélès, 2014), c'est-à-dire en s'émancipant de conceptions uniquement centrées sur l'État. Dire cela force à penser les souverainetés en jeu au Mexique autour du gouvernement des morts, notamment le rôle prépondérant des organisations, collectifs et associations qui, accompagnés de défenseurs des droits humains, d'universitaires et d'anthropologues, de journalistes, d'artistes et de vidéastes, tantôt infléchissent le droit pour s'intégrer et participer aux institutions naissantes (comme en témoigne le hashtag de la campagne #SinLasFamiliasNo), tantôt rendent visibles et archivent les histoires oubliées (par des documentaires, ouvrages, blogs, sites Web), tantôt surveillent les pratiques des fonctionnaires ou des experts médico-légaux pour s'assurer du traitement « digne » des morts, etc.

<sup>15</sup>Face à la « crise médico-légale » qui laisse plus de 52 000 corps (MPND, 2021) sans identification, l'espoir que les fragments retrouvés dévoilent le destin d'un être humain, mais aussi d'une nation tout entière, serait possible grâce au travail des experts qui détiennent les savoirs leur conférant une autorité et une légitimité opérantes. Selon Anne Huffschmid (2015), l'expertise en cours au Mexique serait bien plus qu'une simple technique relevant de la criminologie, elle jouerait un rôle réel pour le travail de mémoire et de fonction sociale dans les violences extrêmes : elle créerait la jonction entre des os sans noms (restes anonymes) et des noms sans corps (disparus) et rendrait leur humanité à des restes de corps enterrés clandestinement.

<sup>16</sup>La réalité de nombreux espaces institutionnels de la mort au Mexique, comme les morgues, et les lieux associés d'inhumation et d'exhumation (cimetières, fosses communes, panthéons) témoigne, hélas, d'une situation souvent plus complexe, rendant difficile ce travail pourtant précieux des experts médico-légaux. L'un des traits les plus troublants de ces processus institutionnels réside indubitablement dans le phénomène de la « double disparition » (Melenotte, 2021b), celle qui survient après la disparition causée par

les criminels, une fois un corps retrouvé et amené dans les institutions dédiées à la mort : soit au sein des morgues, où les cadavres anonymes peuvent être mis à disposition de la médecine ou inhumés dans des fosses communes si les familles ne se renseignent pas dans un délai très court, à l'instar de ce que montre Josemaría Becerril Aceves à propos de la morgue de Mexico ; soit lors de l'exhumation d'une fosse commune, quand les familles surveillent le travail des experts qui découvrent de multiples irrégularités dans les inhumations réalisées (pas d'étiquetage, pas de fiche complète, plusieurs corps dans un même dossier, etc.), comme on le voit dans le remarquable documentaire *Volverte a ver* de Carolina Corral Paredes (2020) sur les fosses communes de Tetelcingo et Jojutla dans l'État du Morelos. Négligence ou complicité suspecte, ces scandales aujourd'hui médiatisés ont rendu visible la façon dont, avant 2015, les fonctionnaires pouvaient commettre des irrégularités à tous les niveaux de l'élaboration du document bureaucratique et de l'inhumation des corps anonymes, sans respect des protocoles internationaux et à l'abri des regards. Ces pratiques, considérées aujourd'hui comme mauvaises, aboutissent fatalement à des recensements sous-estimés et à des disparitions au sein de l'espace administratif qui ne sont désormais plus tolérables pour les familles qui les dénoncent.

## Le régime de l'incertitude des recherches de disparus

<sup>1</sup>Oser sortir de sa maison, rompre le silence et raconter, remplir un formulaire, déposer une plainte, aller à une marche, rejoindre un collectif de familles à la recherche de leurs proches, creuser la terre dans l'espoir de les trouver : expliquer à quel moment les familles de disparus choisissent l'action plutôt que la sidération est difficile. Toutefois, il s'agit de la condition première d'une série de gestes nécessaires pour éviter l'effondrement et conjurer la peur.

<sup>18</sup>Puis, ces dernières années, la professionnalisation et la politisation de familles mexicaines – avec en tête de proie des figures maternelles – dont les membres s'improvisent chercheurs de fosses, détectives, experts médico-légaux, se forment au droit, aux protocoles internationaux, mènent l'enquête auprès des personnes qui auraient côtoyé leurs proches disparus. Les familles analysent, interprètent et reconstruisent les derniers moments où leurs êtres chers ont été vus, et passent leur temps à émettre des hypothèses incessantes, sans jamais avoir de certitude sur les faits passés. Quand elles cherchent des fosses clandestines, elles se mettent même dans la peau des criminels pour retrouver des indices (López, 2021). Cette quête inlassable de sens, parfois acharnée, de la part des familles qui s'efforcent de créer un récit homogène à partir des témoignages indirects et des rumeurs dans les villages, quartiers urbains ou communautés indiennes, déclenche deux phénomènes concomitants et contradictoires.

<sup>19</sup>D'une part, les récits et leurs recherches au sein ou en marges des institutions constituent des pratiques dans les limbes de l'État où les familles de personnes disparues perdent une partie d'elles-mêmes dans ces recherches éprouvantes. À partir d'une expérience que nous avons partagée au sein de la V<sup>e</sup> Brigade nationale de recherche de personnes disparues en 2020 dans le nord du Veracruz, les photos et les textes associés d'Emmanuelle Corne illustrent combien les familles de disparus qui cherchent des fosses ont quelque chose d'absent à force de circuler entre la vie et la mort. Elles marchent sur une ligne de crête, le regard rivé au sol, jusqu'au bord des fosses, donnant l'impression de « chavirer », mais finalement « restent au monde ». Ces errances aux allures dantesques ont pour conséquence aussi de créer un « régime de l'incertitude » symptomatique des temps de crise, mais qui se double ici de profondes interrogations, de doutes existentiels, et de trous, parfois béants, laissés par les absents. La liminalité (Panizo, 2017) et l'indétermination caractéristiques des êtres « ni vivants, ni morts » (Mastrogiovanni, 2016) que sont les disparus, et l'on pourrait dire aussi leurs proches désespérés (les mères se disent parfois « mortes en vie », *muertas en vida*), génèrent sur les vivants une attente souvent interminable, qui s'étire à l'infini, et une douleur qui se congèle et éloigne chaque jour un peu plus les familles du retour de l'être cher disparu et d'une vérité possible. Ce temps de l'incertitude est éminemment sensible et politique, car bien qu'elles s'imaginent constamment le pire, elles conservent une lueur d'espoir de retrouver leur proche vivant, qui les pousse à agir. Ce régime de l'incertitude aujourd'hui en place admet qu'une mère puisse littéralement « passer du rire aux larmes » (Melenotte et Corne, 2021). Il repose sur des disparus qui sont des êtres à la fois fantomatiques et incarnés, obsèdent les vivants et les poussent à formuler des hypothèses tournoyantes dans la sphère privée, que le droit ne confirme pas pour l'heure, mais que consignent soigneusement les compagnons de route des familles, à savoir les défenseurs des droits humains, les universitaires, les vidéastes et les artistes.

<sup>20</sup>Le second phénomène est relatif à cet espace-temps de l'entre-deux dans lequel sont plongées les familles. Il produit de nouveaux effets inattendus, des processus de construction identitaire inespérés et surprenants de créativité politique. D'abord, le besoin de matérialisation de l'absence créé des substituts matériels, affectifs et symboliques, comme celui qui consiste à adopter symboliquement les disparus de toutes et de tous, au-delà du lien génétique, et à créer des communautés de la douleur (Das, 1996) qui deviennent aussi des communautés de l'action (Koselleck, 1997, cité par Vallejo Flores, 2021) et de l'espoir. De même, les familles rendent vivants leurs proches disparus qu'elles incarnent par des pratiques similaires à la sanctification populaire relevée en Colombie (Losonczy, 1998) : elles créent des affiches, des pancartes, en plastifiant et en accrochant leur portrait sur le cœur, en fabriquant des pendentifs, tels des bijoux, en les imprimant sur un habit ou un chapeau, en les transformant en imperméable contre la pluie (Corne et Melenotte, 2021). Les gestes

quotidiens attestent qu'elles les considèrent comme vivants, en prolongeant leur existence, en rêvant d'eux, en s'adressant à eux dans des dialogues imaginaires, en conservant leurs objets et leur chambre intactes, voire en se tatouant leur nom sur la peau (Díaz et Freire, 2021). Elles procèdent également à des inversions du stigmate en resémantisant les corps et les identités profanés : les familles partent à la recherche de « cadavres » souvent malmenés, démembrés, camouflés, jetés dans des fosses clandestines tels des déchets, qu'elles appellent, à l'inverse, des « trésors ». La nouvelle catégorie de « chercheur de fosses » marque aussi l'une des nombreuses innovations catégorielles et rituelles spécifiques aux recherches mexicaines de disparus, qui rétablissent à leur manière, parfois sans État ni Église, un ordre rompu.

## Les paysages politiques de la disparition

<sup>21</sup>Au problème du traitement institutionnel de la mort s'ajoute l'énorme quantité de fosses clandestines retrouvées par les familles qui partent à leur recherche partout sur le territoire national. Ces « espaces clandestins de la disparition » (Colombo, 2017a ; Melenotte, 2021b) ponctuent aujourd'hui la nature mexicaine, devenue ces dernières années un univers sémiotique à part entière, chargée de traces à déchiffrer et à lire pour en faire des preuves que « quelque chose » s'est passé. En tant qu'actes d'énonciation, les disparitions génèrent des pratiques communicationnelles singulières de violence sur l'environnement, qui laissent des traces et altèrent les sens construits en son sein (Verdery, 1999 ; Anstett et Jurgenson, 2009). Ces traces sont à la fois des empreintes à lire tel un chasseur, et des signatures du crime faisant office de preuves matérielles des pratiques répressives, institutionnelles ou criminelles. Elles ponctuent les espaces clandestins de la disparition non seulement de fosses et de cadavres, mais aussi d'objets (une boîte de conserve qui évoque un campement, des habits mêlés à la terre qui laissent imaginer l'horreur passée, etc.) et de pratiques qui modèlent de nouveaux « paysages politiques de la disparition ».

<sup>22</sup>Par « paysages », il faut entendre bien plus que des espaces géographiques ; ce sont également les nouvelles routes mentales qui se construisent sur les traces des disparus et les nouvelles communautés politiques et morales qui se forment aujourd'hui autour des recherches de personnes disparues, créant de nouveaux rapports à l'État. Le gouvernement des morts qui s'y déploie créé de nouveaux sujets politiques : les disparus et les morts qui exercent un pouvoir agissant sur les vivants qui les cherchent ; les familles qui se professionnalisent et se politisent en leur sein ; et les paysages eux-mêmes qui deviennent des entités à part entière, avec des caractéristiques propres, qui émergent sous l'action des familles de disparus.

<sup>23</sup>Les « paysages politiques de la disparition » peuvent être des espaces sauvages, bucoliques, domestiqués, urbains, ruraux, habités ou cultivés. Avec les années de terreur, ces mêmes lieux ont été abandonnés ou accaparés de force par des groupes criminels pour y commettre les pires atrocités. Ces mêmes espaces vastes, violentés, déshumanisés, voire réensauvagés, puis réinvestis par les familles, peuvent devenir ensuite des « paysages médico-légaux » (Cyr, 2014) sous l'action d'experts médico-légaux, quand une fosse clandestine est retrouvée ou une fosse commune exhumée. Ils seront peut-être un jour des lieux de mémoire, comme cela a pu se voir dans de nombreux contextes d'après-guerre.

<sup>24</sup>Ainsi, ces paysages politiques de la disparition ne sont pas uniquement des espaces de la mort, qui relèveraient d'un état d'exception suspendant le droit pour rendre légales les violences et créer des « sujets nus », tels que Giorgio Agamben (1997) les a décrits à propos des camps. Nous avons plutôt affaire à des espaces-temps de la violence qui s'immiscent au plus près de la vie ordinaire des Mexicains. De fait, la nécropolitique des acteurs violents et les disparitions massives et extrêmes élargissent plutôt une « zone d'indétermination » entre la vie et la mort (Irazuzta, Martínez, Schindel, 2019), rendant à la fois extraordinaire et ordinaire la vie dans un contexte de terreur qui se généralise et se répand.

<sup>25</sup>Ces espaces, « lieux-assemblages d'une inquiétante étrangeté », nous dit Paola Díaz Lizé, sont le fruit d'une nécropolitique macabre (Mbembé, 2006), des paysages façonnés par des pouvoirs politiques et économiques mortifères, dont les supplices laissent des traces de violence extrême dans la nature et sur les corps (Melenotte, 2020). Toutefois, ils se politisent aujourd'hui sous l'effet des gestes quotidiens et des sensibilités de familles qui parcourent les déserts, les montagnes, les rues bétonnées, voire même plongent dans des lacs ou des rivières. Ainsi, les montagnes humides et tropicales ou les fleuves du Guerrero, les déserts arides du Sonora à l'Atacama du Chili, les places publiques de Guadalajara, sont ambivalents, beaux et violents, *a priori* idylliques, mais recelant des histoires tragiques ensevelies ou affleurant la surface de la terre. En explorant la terre jusque dans ses entrailles et en faisant de la fosse la nouvelle métaphore de la nation (« le Mexique est une immense fosse », dit le poète Javier Sicilia), les familles disent vouloir « déterrer la vérité », celle d'une situation qui « déborde » le langage (Martínez et Díaz, 2020) et renvoie à un « excès » (Gatti et Irazuzta, 2019).

<sup>26</sup>Le réalisateur Patricio Guzmán (2010) a, en pionnier, rendu compte de la sédimentation de couches d'histoires ensevelies dans un même paysage. Toute son œuvre fait de la nature bien plus qu'un paysage à contempler : elle est l'héritière de secrets obscurs de l'histoire chilienne qui laissent des « traces infinitésimales », dirait Carlo Ginzburg (1980), dans l'environnement géographique et dans l'histoire

collective. Les paysages de la disparition au Mexique se modifient et acquièrent donc de nouvelles significations, politiques et affectives, au fur et à mesure qu'ils sont traversés par des usages sociaux postérieurs aux violences (Colombo et Schindel, 2014). Les espaces du « faire disparaître » et du « laisser disparaître » s'accouplent alors avec ceux de la recherche sous l'effet d'un processus de subjectivation très puissant qui active et rend actifs les paysages politiques de la disparition.

<sup>27</sup>Ce dossier propose d'explorer ce palimpseste environnemental d'espaces signifiants et resignifiés politiquement par l'investissement des familles de disparus et d'acteurs, institutionnels et non-institutionnels, qui les accompagnent. En se lançant sur les traces de disparus un peu partout dans le pays, ils insufflent de la vie dans des espaces envahis par la mort violente et la disparition massive. Certes, leur marche erratique dans des environnements souvent adverses et menaçants rappelle à bien des égards les pionniers des *terrae incognitae* (Wright, cité par Colombo, 2017b). Mais ces explorations incertaines leur offrent aussi la possibilité de créer de nouveaux rituels civils visant à recomposer le puzzle macabre, en réinjectant du sacré, en créant du commun et en réorganisant le monde morcelé (Melenotte, 2020). Leur marche aux allures dantesques à la recherche de leurs morts resignifie donc des paysages naturels, par une quête qui cisèle la végétation à coups de machettes, qui rompt les obstacles et creuse la terre pour déterrer la vérité « à coups de pelles et de pioches », comme le remarque Rosalva Aída Hernández Castillo. Ces gestes politiques civils, désespérés mais déterminés, fendent le roc de l'impunité et sculptent des clameurs de justice en l'absence de récit officiel. Dans le même temps, les familles élargissent leur propre route mentale et font de l'évènement de la disparition le point de départ d'un processus d'apprivoisement d'un paysage inquiétant qui devient peu à peu familier et quotidien. Dans des milieux urbains, les trois processus d'appropriation et de mémorialisation des disparitions analysés par Verónica Vallejo Flores dans le nord du pays attestent de la façon dont des expressions artistiques civiles viennent ensuite recouvrir des violences, silencieuses ou invisibles, ou des mémoires officielles, par l'irruption spatiale d'une mémoire « vivante ».

<sup>28</sup>Ces considérations rapides sont une invitation à creuser plus encore la métaphore géologique et l'analyse spatiale et politique de paysages à la fois traversés par des sujets politiques et devenant un sujet politique, au fil des significations successives, croisées ou superposées. Certains auteurs du dossier ont déjà contribué à un ouvrage original : *Mexique : une terre de disparu.e.s* (Melenotte, 2021a). Ce premier exercice collectif a expérimenté des formes d'écriture ethnographique pour accompagner l'effort de dépassement de la sidération et de l'étourdissement que provoquent les chiffres vertigineux des morts et disparus au Mexique. Le dossier ici présenté doit se lire à l'aune de ce premier travail, pour le compléter de nouvelles contributions anthropologiques qui prolongent l'analyse des quêtes civiles de vérité, de mémoire et de justice au Mexique et en Colombie.

## BIBLIOGRAPHIE



ABÉLÈS Marc, *Penser au-delà de l'État*, Paris, Belin, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2014.

AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer. I, Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997.

ANSTETT Élisabeth et JURGENSON Luba, *Le goulag en héritage. Pour une anthropologie de la trace*, Paris, Pétra, 2009.

BUTLER Judith, *Precarious Life. The Powers of Mourning and Violence*, London/New York, Verso, 2004.

BUTLER Judith, *Frames of War: When is Life Grievable?*, London/New York, Verso, 2009.

COLOMBO Pamela, *Espacios de desaparición. Vivir e imaginar los lugares de la violencia estatal (Tucumán, 1975-1983)*, Buenos Aires, Miño y Dávila, 2017a.

COLOMBO Pamela, « La desaparición en vertical. Imaginarios geográficos y violencia de Estado », in GATTI Gabriel (éd.), *Desapariciones. Usos locales, circulaciones globales*, Siglo del Hombre, 2017b, p. 249-267.

COLOMBO Pamela et SCHINDEL Estela (dirs.), *Space and the Memories of Violence. Landscapes of Erasure, Disappearance and Exception*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014.

Comisión nacional de búsqueda, « Contexto general » [En ligne], 2022, URL : <https://versionpublicarnpdno.segob.gob.mx/Dashboard/ContextoGeneral>.

Comisión nacional de derechos humanos, « Informe Especial de la CNDH sobre el estado que guarda el tráfico y el secuestro en perjuicio de personas migrantes en México 2011-2020 » [En ligne], 2021, URL : [https://www.cndh.org.mx/sites/default/files/documentos/2021-11/IE\\_Migrantes\\_2011-2020.pdf](https://www.cndh.org.mx/sites/default/files/documentos/2021-11/IE_Migrantes_2011-2020.pdf).

CORNE Emmanuelle et MELENOTTE Sabrina, « Sur les traces des disparu.e.s dans le Veracruz. III, Se protéger », in MELENOTTE Sabrina (dir.), *Mexique : une terre de disparu.e.s* [En ligne], Paris, FMSH/ANR-SoV/Urmis (IRD), 2021, p. 184-195, URL : <https://omnibook.com/view/e31c6d6e-215d-4dd8-84a6-61797858f3f4>.

CORRAL PAREDES Carolina, *Volverte a ver*, 90', Mexico, Amate Films, FOPROCINE, IMCINE, 2020. Synopsis et bande annonce disponibles en ligne : <https://www.amatefilms.mx/en/video/volverte-a-ver/>.

CYR Rachel E., « The "Forensic Landscapes" of Srebrenica », *Культура/Culture* [En ligne], n° 5, 2014, p. 81-92, URL : <http://journals.cultcenter.net/index.php/culture/article/view/65>.

DAS Veena, « Language and Body: Transactions in the Construction of Pain », *Daedalus*, vol. 125, n° 1, 1996, p. 67-91.

DÍAZ LIZÉ Paola et FREIRE Jussara, « Des démocraties nécropolitiques contemporaines : mort et disparition en masse au Brésil et au Mexique » [En ligne], 2021, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03358228/>.

DÍAZ LIZÉ Paola, « The Social Production of Truth of Border Crossers' Death and Disappearance », communication au World Conference on Humanitarian Studies, International Humanitarian Studies Associations (IHSA), 3 novembre 2021.

ELTRINGHAM Nigel, « Exhibition, dissimulation et "culture". Le traitement des corps dans le génocide rwandais », in ANSTETT Élisabeth et DREYFUS Jean-Marc (dirs.), *Cadavres impensables, cadavres impensés. Approches méthodologiques du traitement des corps dans les violences de masse et les génocides*, Paris, Éditions Petra, 2012, p. 93-105.

GARIBIAN Sévane, « Chercher les morts parmi les vivants. Donner corps aux disparus de la dictature argentine par le droit » [En ligne], in ANSTETT Élisabeth et DREYFUS Jean-Marc (dirs.), *Cadavres impensables, cadavres impensés. Approches méthodologiques du traitement des corps dans les violences de masse et les génocides*, Paris, Petra, 2012, p. 29-41, URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:30051>.

GATTI Gabriel, *Desapariciones. Usos locales, circulaciones globales*, Bogota, Siglo del Hombre Editores/Universidad de los Andes, 2017.

GATTI Gabriel et IRAZUZTA Ignacio, « Diario de la desaparición mexicana. Entre el precedente y el exceso », *Disparidades. Revista de Antropología* [En ligne], vol. 74, n° 2, 2019, URL : <https://dra.revistas.csic.es/index.php/dra/article/view/615>.

GATTI Gabriel, IRAZUZTA Ignacio et SÁEZ Ramón, « Los no contados. Desbordamientos del concepto jurídico de desaparición », *Athenea Digital* [En ligne], vol. 20, n° 3, 2020, p. 1-17, URL : <http://doi.org/10.5565/rev/athenea.2718>.

GINZBURG Carlo, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.

GUZMÁN Patricio, *Nostalgie de la lumière*, Blinker Filmproduktion, Atacama Productions, 2010, 90 min.

HUFFSCHMID Anne, « Huesos y humanidad. Antropología forense y su poder constituyente ante la desaparición forzada », *Athenea digital* [En ligne], vol. 15, n° 3, 2015, p. 195-214, URL : <https://doi.org/10.5565/rev/athenea.1565>.

IRAZUZTA Ignacio, MARTÍNEZ María et SCHINDEL Estela, « Desaparición. La vida en sus límites », *Oñati Socio-Legal Series* [En ligne], vol. 9, n° 2, 2019, p. 222-236, URL : <https://www.opo.iisj.net/index.php/osls/article/view/1012>.

JAKŠIĆ Milena et FISCHER Nicolas, « Les morts encombrants. Du gouvernement politique des cadavres », *Cultures & Conflits* [En ligne], n° 121, 2021, p. 7-14, URL : <http://journals.openedition.org/conflits/22549>.

LÓPEZ Luis, « Dans la peau d'un chercheur de fosses clandestines », in MELENOTTE Sabrina (dir.), *Mexique. Une terre de disparu.e.s* [En ligne], Paris, FMSH/ANR-SoV/URMIS (IRD), 2021, p. 151-160, URL : <https://omnibook.com/view/e31c6d6e-215d-4dd8-84a6-61797858f3f4>.

LOSONCZY Anne-Marie, « Le saint et le citoyen au bord des tombes. Sanctification populaire de morts dans les cimetières urbains colombiens », *Religiologiques* [En ligne], n° 18, 1998, p. 149-165, URL : <http://www.religiologiques.uqam.ca/18/18texte/18losonczy.html>.

MARTÍNEZ María et DÍAZ LIZÉ Paola, « Nombrando lo que no tiene nombre: pensando la "desaparición" de migrantes en la frontera mexicano-estadounidense (Arizona) », *Athenea Digital* [En ligne], vol. 3, n° 20, 2020, p. 1-15, URL : <https://atheneadigital.net/article/view/v20-3-martinez-diaz>.

MASTROGIOVANNI Federico, *Ni vivos ni muertos. La desaparición forzada en México como estrategia de terror*, 2<sup>e</sup> éd., Mexico, Debolsillo, 2016 [2014].

MBEMBÉ Achille, « Nécropolitique », *Raisons politiques* [En ligne], vol. 1, n° 21, 2006, p. 29-60, URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2006-1-page-29.htm>.

MELENOTTE Sabrina (dir.), *Mexique : une terre de disparu.e.s* [En ligne], Paris, FMSH/ANR-SoV/URMIS (IRD), 2021a, URL : <https://omnibook.com/view/e31c6d6e-215d-4dd8-84a6-61797858f3f4>.

MELENOTTE Sabrina, « Des morts qui dérangent : espaces clandestins de la disparition et nécropouvoir au Mexique », *Cultures & Conflits* [En ligne], n° 121, 2021b, p. 51-72.

MELENOTTE Sabrina, « Sur les traces des disparus au Mexique », *Ethnologie française* [En ligne], vol. 50, n° 2, 2020, p. 345-360.

MNPD (Movimiento Por Nuestros Desaparecidos), « La crisis forense en México: más de 52,000 personas fallecidas sin identificar » [En ligne], Mexico, 2021, URL : <https://movndmx.org/wp-content/uploads/2021/08/Informe-La-Crisis-Forense-en-Me%CC%81xico.pdf>.

NAHOUM-GRAPPE Véronique, « Anthropologie de la violence extrême : le crime de profanation », *Revue internationale des sciences sociales* [En ligne], vol. 4, n° 174, 2002, p. 601-609, URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-4-page-601.htm>.

PANIZO Laura Marina, « Disparus, mort négligée et rituels en Argentine. De la quête à l'exhumation des corps », *Problèmes d'Amérique latine* [En ligne], vol. 1, n° 104, « Réparations aux victimes de violences politiques : avancées et ambivalences », 2017, p. 85-100, URL : <https://www.cairn.info/revue-problemes-d-americ-latine-2017-1-page-85.htm>.

SÉMELIN Jacques, *Purifier et détruire: usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éd. du Seuil, 2005.

VALENCIA TRIANA Sayak, *Capitalismo gore. Control económico, violencia y narcopoder*, Buenos Aires, Paidós, 2016.

SCHINDEL Estela, « Death by "nature": The European Border Regime and the Spatial Production of Slow Violence », *Environment and Planning C: Politics and Space*, 2019.

STEPPUTAT Finn (éd.), *Governing the Dead. Sovereignty and the Politics of Dead Bodies*, New York, Manchester University Press, 2014.

VERDERY Katherine, *The Political Lives of Dead Bodies. Reburial and Postsocialist Change*, New York, Columbia University Press, 1999.

VALLEJO FLORES Verónica, « Des anciennes aux nouvelles disparitions au Mexique : l'avènement d'une unité générationnelle politique », in MELENOTTE Sabrina (dir.), *Mexique. Une terre de disparu.e.s* [En ligne], Paris, FMSH/ANR-SoV/URMIS (IRD), 2021, p. 32-44, URL : <https://omnibook.com/view/e31c6d6e-215d-4dd8-84a6-61797858f3f4>.

## CITER CET ARTICLE



### Référence électronique

Sabrina Melenotte, « Paysages politiques de la disparition. Introduction », *Condition humaine / Conditions politiques* [En ligne], 3 | 2022, mis en ligne le 25 janvier 2022, consulté le 29 octobre 2025. URL : <http://revues.mshparisnord.fr/chcp/index.php?id=809>

## AUTEUR



### [Sabrina Melenotte](#)

Sabrina Melenotte est chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), affiliée à l'Unité de recherche Migrations et Société (URMIS) et chercheure invitée au CIESAS-Golfo (2021-2023). Membre du comité de rédaction de la revue *Condition humaine / Conditions politiques. Revue internationale d'anthropologie du politique* et du comité éditorial de la revue *Violence. An International Journal*. Après une recherche doctorale sur le conflit armé au Chiapas (Mexique), elle mène une anthropologie politique de la disparition qui se concentre sur les recherches de personnes disparues et sur le gouvernement des morts au Mexique, comme autant d'expressions politiques, sociales et culturelles mises en œuvre pour faire face à la violence extrême et massive en cours. Elle a récemment dirigé l'ouvrage collectif *Mexique : une terre de disparu.e.s* (FMSH/IRD/ANR) et publié : « Des morts qui dérangent. Espaces clandestins de la disparition et nécropouvoir au Mexique », *Cultures & Conflits*, vol. 1, n° 121, 2021, p. 51-72 ; « Sur les traces des disparus au Mexique », *Ethnologie française*, vol. 50, n° 2, 2020, p. 345-360.

Sabrina Melenotte is a Research Fellow at the Research Institute for Development (IRD), a member of the Migrations and Society Research Unit (URMIS), and Visiting Researcher at the CIESAS-Golfo (2021-2023). She also sits at the Editorial Board of the journals *Condition humaine / Conditions politiques. Revue internationale d'anthropologie du politique* and *Violence. An International Journal*. After earning her PhD investigating the armed conflict in Chiapas (Mexico), she has been involved in a political anthropology of disappearance that focuses on the search for missing persons and the government of the dead in Mexico, as political, social, and cultural expressions implemented to cope with the enduring, extreme and massive violence. She recently edited the collective work *Mexico. A Land of the Missing* and published: "Des morts qui dérangent. Espaces clandestins de la disparition et nécropouvoir au Mexique", *Cultures & Conflits*, vol. 1, no. 121, 2021, p. 51-72; "Sur les traces des disparus au Mexique", *Ethnologie française*, vol. 50, no. 2, 2020, p. 345-360.

### Articles du même auteur

#### [Au-delà de l'anthropologie politique. Introduction](#)

Paru dans *Condition humaine / Conditions politiques*, 2 | 2021

[Numéros / 3 | 2022 : Paysages politiques de la disparition / À la Une](#)



ISSN électronique 2742-9318

[Plan du site](#) — [Crédits](#) — [Contact](#) — [Politiques de publication](#)

Conception : Edinum.org — Édité avec Lodel — Accès réservé